



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Résine à lit mélangé UG (EU / FR)



SDS conformes au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II - UE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 10.10.2015

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit	Résine à lit mélangé UG (EU / FR)
N° article	DIB61 / DIB64 / DIB84 / DIB25 / DIP25
Demande d'intervalle SDS	Le produit n'est pas classé comme substance dangereuse et ne contient aucune substance classée comme dangereuse. Pour ce produit, il n'y a aucune obligation d'établir une fiche de sécurité de produit chimique selon le règlement REACH Art. 31. La fiche présente du produit est rédigée dans un format conforme à le règlement REACH, Annexe II, pour satisfaire au devoir d'informations sur les substances et les mélanges non classifiés selon le règlement REACH, art. 32.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

l'effet précis	Echangeur d'ions
Groupe de produits	Agent de nettoyage
Utilisation de la substance/préparation	Déminéralisation
Mises en garde relatives à l'utilisation	Aucune contre-indication n'est identifiée.
Ce produit chimique peut être utilisé par le grand public	Oui

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société	Unger Germany GmbH
Adresse postale	Piepersberg 44
Code postal	D-42653
Ville	Solingen
Pays	Allemagne
Tél.	+49 (0) 212 2207 0
Fax	+49 (0) 212 2207 137
E-mail	compliance@unger-europe.com
Site Internet	http://www.ungerglobal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence	Heures d'ouverture: du lundi au jeudi 8 heures-17 heures, le vendredi 8 heures-16 heures:+49 (0) 212 22 07 0
----------------------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Notes de classification CLP

Selon les critères du règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP) ne sont pas classés comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Impact physicochimique

Extraordinaire glissante lorsque le produit est renversé.

Impact sur la santé

Résine peut provoquer une irritation des yeux et de la peau, éviter le contact des yeux et la peau.

Impact environnemental

Cf. la section 12 pour l'information sur l'écologie.

Effets et symptômes en cas de mauvaises utilisations

Aucune information requise.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
Résine échangeuse de cations (EU)	N° CAS: 69011-18-3 Synonymes: Ethylethenylbenzene, éthénylebenzène, diéthénylebenzene polymère, méthanaminiun N,N,N-triméthyl hydroxyde Nom IUPAC: Benzène, diethenyl-, polymérisé avec le styrène et ethenylethylbenzene, chlorométhylé, triméthylamine-quaternisé, hydroxyde	Eye Irrit. 2;H319;	60 % wt/wt
Résine échangeuse d'anions (EU)	N° CAS: 69011-20-7 Synonymes: Éthylbenzène, éthyle-éthénylebenzène, polymère de éthénylebenzène, sulfonés Nom IUPAC: Benzène, diethenyl- polymérisé avec le styrène et ethenylethylbenzene, sulfonés	Skin Irrit. 2;H315; Eye Irrit. 2;H319;	40 % wt/wt
Description du mélange	Particules sphériques 0,2-0,4 mm. Solide. Ambre.		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation

En raison de la forme physique le risque d'inhalation est minime. EN CAS D'INHALATION: Aller à l'air frais et se reposer.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.

Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Ne jamais faire boire une personne sans connaissance. NE PAS FAIRE VOMIR ! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
-----------	--

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Cf. section 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques.
---------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Détails spécifiques sur les antidotes	Decontamination, un traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.
---------------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Ce produit est incombustible. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Moyen d'extinction inapproprié	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Ce produit est ininflammable.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Hydrocarbures. Produits de décomposition organiques. Dióxido de azufre (SO ₂). Trióxido de azufre (SO ₃).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
---	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Précautions individuelles	Assurer une protection individuelle appropriée (y compris une protection respiratoire) durant l'enlèvement du produit répandu dans une atmosphère confinée.
Produits de combustion dangereux	Voir la section 5

6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
----------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Balayer vers le haut ou le sucer avec un aspirateur industriel, conserver dans des récipients fermés pour élimination.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions	Voir la section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.
---------------------	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.
--------------	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.
----------	--

Conditions de conservation sécurisée

Prérequis pour les salles d'entreposage et les récipients de stockage	Stockage dans les couloirs, passages, escaliers, couloirs d'accès pour le public, les toitures, combles et les aires de travail est interdite.
---	--

Indications sur l'assemblage de l'entreposage	Aucune incompatibilité connus.
---	--------------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	Voir la section 1.2
-----------------	---------------------

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

Procédures de surveillance indiquées	NIOSH 0500: Nombre de particules non réglementées ailleurs. OSHA PV2121: Détermination gravimétrique.
--------------------------------------	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures relatives à l'organisation et visant à éviter l'exposition	Nettoyer soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé le produit, avant de manger, de boire et WC utilisation, et à la fin du quart de travail.
--	--

Mesures techniques visant à éviter l'exposition	Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.
---	---

Protection respiratoire

Protection respiratoire	Dans des conditions normales d'utilisation protection respiratoire ne devrait pas être nécessaire. En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2).
-------------------------	--

Protection des mains

Protection des mains	Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
----------------------	--

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.
---------------------	---

Protection de la peau

Protection de la peau (autre que celle des mains)	Généralement vêtements de travail régulière suffisantes.
---	--

Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques	Aucunes procédures particulières, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.
-------------------------------	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Particules sphériques 0,2-0,4 mm. Solide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Presque sans odeur.
Commentaires, pH (en tant que tel)	Aucunes informations notées.
pH (solution aqueuse)	Valeur: 6-8 Méthode de contrôle: solution aqueuse
Commentaires, Point / intervalle de	Aucunes informations notées.

fusion	
Commentaires, Point d'ébullition	Aucunes informations notées.
Point d'éclair	Valeur: > 230 °C
Commentaires, Point d'éclair	Le produit sec est inflammable
Commentaires, Taux d'évaporation	Aucunes informations notées.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucunes informations notées.
Commentaires, Pression de vapeur	Aucunes informations notées.
Commentaires, Densité de vapeur	Aucunes informations notées.
Densité	Valeur: 1,2 g/cm ³ Température d'essai: 20 °C
Solubilité dans l'eau	Miscible illimité
Combustion spontanée	Valeur: > 500 °C
Commentaires, Température de décomposition	Aucunes informations notées.
Commentaires, Viscosité	Aucunes informations notées.
Propriétés explosives	Pas explosif
Propriétés oxydantes	Pas oxydant

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Commentaires: Aucunes informations notées.
Content Of Voc	Commentaires: Aucunes informations notées.

Risques physiques

Commentaires, Dimension de la particule	Aucunes informations notées.
---	------------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
------------	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses conditions normales de stockage et de conditions d'utilisation sont connus.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Échauffement.
---------------------	---------------

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Oxydants forts.
-------------------	-----------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO ₂). Gaz nitreux (NO _x). Gaz sulfureux (SO _x). Organic decomposition products.
-------------------------------------	--

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels

Inhalation	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Contact avec la peau	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.
Contact avec les yeux	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux.
Ingestion	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Le produit cause une

	irritation des muqueuses et peut causer des douleurs abdominales en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer irritation du tractus gastro-intestinal, vomissements et diarrhée.
Danger par aspiration	Selon propriétés du produit - particules sphériques solides de 0,2-0,4 mm - aspiration est techniquement impossible.

Les effets retardés / exposition répétée

Sensibilisation	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité subchronique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Pas de données disponibles, probablement pas de toxicité chronique.

Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique

Cancérogénicité	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Mutagénicité	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Propriétés tératogènes	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Toxicité pour la reproduction	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas biodégradable.
------------------------------	-------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Non pertinent dû à la forme du produit.
----------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

Comment, Ozone depletion potential	La couche d'ozone effet n'est pas connu.
Comment, Photochemical ozone creation	De formation d'ozone effet n'est pas connu.
Comment Global warming potential	Effet de réchauffement global n'est pas connue.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Aucune méthode spécifique d'élimination nécessaire.
Réglementation en vigueur concernant les déchets	Inventaire européen des déchets conformément à la décision 2014/955 / UE sur la liste des déchets
Produit classé déchet dangereux	Non
Emballage classé déchet dangereux	Non
Code de déchets CED	CED: 190905 résines échangeuses d'ions saturées ou usées

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires	Aucunes recommandations.
--------------	--------------------------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.4. Groupe d'emballage

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.5. Dangers pour l'environnement

Remarque	Aucunes recommandations.
----------	--------------------------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes recommandations.
---	--------------------------

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom du Produit	Aucunes recommandations.
----------------	--------------------------

Autres informations utiles.

Autres informations utiles.	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).
-----------------------------	--

Missing language page:110, post:1678, language:8	Aucunes recommandations.
--	--------------------------

Missing language page:110, post:1684, language:8

Autres informations	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

IMDG / ICAO / IATA Other information

IMDG Other information	Aucunes recommandations.
------------------------	--------------------------

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Directive CEE	Règlement (CE) n ° 1907/2006 Règlement (CE) 2015/830 Règlement (CE) n ° 1272/2008
Références (législation/réglementation)	Ordonnance n°2001-173 du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 92/85/CEE du Conseil du 19 octobre 1992 concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail. Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3), dernière modification 2015-02-11. Décret No. 97-106 du 3 février 1997 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosols. Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Décret no 2006-623 du 29 mai 2006 relatif à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée	Non
Évaluation de sécurité chimique	Aucunes informations notées.
Scénarios d'exposition pour le mélange	No
Commentaires concernant les scénarios d'exposition	Aucunes recommandations.

SECTION 16: Autres informations

Notes du fournisseur	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils relatifs à la formation	Pas pertinent.
Restrictions d'emploi recommandées	Pas pertinent.
Notes de l'utilisateur	Dans le cas de mélanger le produit avec d'autres produits ou dans le cas de traitement, les informations sur cette fiche de données de sécurité est pas nécessairement valable pour la nouvelle matière ainsi produite, autant que ne le dit expressément le contraire.
Version	1
Responsable de fiche de données de sécurité	Unger Germany GmbH